



DÉCLARATION LIMINAIRE AU CSA-SD du 8 février 2024 : carte scolaire 1^{er} degré

Mesdames et messieurs les membres du CSA-SD,

Les principales mesures budgétaires actées au plan national se déclinent désormais localement et ne vont toujours pas améliorer les conditions d'enseignement.

Dans le 1^{er} degré, l'académie doit rendre 40 postes. En Ardèche, pour la rentrée 2024, ce sont 12 postes que nous perdons. L'année dernière, nous en perdions déjà 8.

L'UNSA-Éducation déplore ces suppressions qui accentueront les tensions, alors que le maintien des moyens aurait permis l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement, au-delà des priorités nationales, et la meilleure prise en compte des spécificités de notre petit département.

Notre école doit subir un « choc des savoirs » ? Nous y voyons surtout un leurre au parfum de nostalgie... Un « choc » dont les mesures sont basées sur des sanctions tout le long du parcours (redoublement, groupes de niveaux, entrée au lycée conditionnée par le DNB), sans que rien d'efficace ne soit proposé pour prévenir la difficulté et soutenir les élèves les plus fragiles.

Face aux problématiques, réelles, d'inégalités, l'École a besoin en premier lieu de courage politique pour restaurer une mixité sociale dans les classes, les écoles et les établissements. L'École a aussi besoin de mieux accueillir tous les élèves, dans leurs différences, par davantage de moyens et de personnels pour les aider à dépasser les difficultés scolaires. Pour l'UNSA-Éducation, habiller les élèves de façon identique, tout comme les faire apprendre de façon uniformisée, relève surtout du renoncement à prendre des mesures sérieuses pour répondre aux urgences de l'École.

Le ministère prône l'attractivité du métier : pourtant, les mesures prises font fuir ou rebutent. Elles mettent en souffrance des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves.

Depuis plusieurs années nous dénonçons le choix de fragiliser les RASED. Si le ministre a annoncé des créations de 262 postes de RASED depuis 2017 lors du dernier CSAMEN, nous constatons en territoires qu'il n'en est rien. Ces postes sont pourtant indispensables au soutien des équipes pédagogiques et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires. Voici des années que l'Ardèche n'a plus de maître G, qu'aucun poste de maître E n'est créé. Ceci dit, ces postes spécialisés sont difficilement pourvus : il y a longtemps que la formation d'enseignants spécialisés est en crise. S'il y a peu de départs en formation qui sont possibles, alors les perspectives de postes sont trop incertaines pour les collègues : c'est le cercle vicieux qui fragilise les RASED.

Nos écoles ardéchoises ont également besoin de remplacement, pour les absences ordinaires, pour siéger en instance mais aussi pour la formation initiale et continue : de trop nombreuses classes restent sans remplacement, laissant les équipes en souffrance lorsqu'il faut répartir les élèves dans les autres classes et les élèves en errance lorsque plusieurs remplaçants se succèdent sur une même absence.

Ce lundi 5 février se tenait le groupe de travail préparatoire à ce CSA-SD, pour lequel nous avons reçu en amont, les prévisions d'effectifs de l'ensemble des écoles publiques. L'UNSA-Éducation salue ce rétablissement des pratiques antérieures (à l'exception des effectifs des écoles privées) qui permet aux Organisations Syndicales un travail préparatoire plus précis. Comme indiqué lors du groupe de travail, nous souhaiterions aller plus loin, avec des documents préparatoires détaillant les effectifs par cohorte, qui permettraient une analyse des écoles en REP ou en CLA ; d'évaluer si les répartitions théoriques permettent des classes de GS, CP et CE1 à 24 élèves maximum ou encore de dégager des tendances à la hausse ou à la baisse.

Dans les documents préparatoires à ce CSA-SD, l'une des priorités énoncée de la rentrée 2024 est de soutenir une politique volontariste de structuration de l'offre éducative en milieu rural (Territoires Éducatifs Ruraux, Observatoire de l'école Rurale, devenu en 2009 Observatoire éducation et territoires). Pourtant, après la suppression sans évaluation des dispositifs « Plus de Maîtres que de Classes », voici les moyens alloués au co-enseignement qui sont sanctionnés dans le périmètre d'étude de cette carte scolaire ardéchoise 2024. De même, le regard porté sur les moyennes d'Elèves par Classe (E/C) pour le périmètre d'étude des ouvertures/fermetures de cette carte scolaire ne sont pas en faveur des petites structures rurales de 2 ou 3 classes ; la préparation et la gestion d'une classe de 24 élèves à 3 ou 4 niveaux n'est que peu comparable à celle du même effectif dans une plus grosse structure.

Ensuite, l'UNSA-Éducation salue l'ambition de faire de l'accueil des enfants de moins de 3 ans une priorité départementale pour la rentrée prochaine, mais dans ce cas pourquoi ne pas les comptabiliser dans l'ensemble des prévisions d'effectifs ? Les effets déterminants de l'école maternelle sur le développement des enfants en matière de socialisation, des premiers apprentissages, et les conséquences positives sur leur scolarité ultérieure sont clairement établis. L'accueil des moins de 3 ans ne doit pas être une variable d'ajustement des effectifs !

Le groupe de travail n'ayant pas délimité le périmètre d'étude de cette carte scolaire, nous avons été surpris à la lecture du document, reçu plus tard dans la journée, de découvrir des écoles dont il n'avait pas été fait mention durant le groupe de travail. Il nous semble important que le Groupe de Travail permette d'aboutir sur un périmètre délimité.

De plus, la tendance à réfléchir à la répartition des élèves à l'échelle d'un groupe scolaire, la tendance à toujours plus de fusions d'écoles encouragée depuis 2018 par J.M Blanquer se décline également au niveau ardéchois. Pour l'UNSA-Éducation, la fusion de deux écoles ne doit pas conduire à créer un ensemble de taille trop élevé et ne doit pas avoir pour effet de remettre en cause la spécificité de l'école maternelle. L'expérience montre que c'est souvent l'occasion de fermer une classe dans les années qui suivent, que les tâches de direction ne sont pas simplifiées mais au contraire à la suite de cette fusion, et que le double niveau GS/CP s'impose souvent suite à la fusion, entraînant alors parfois la perte d'un poste d'ATSEM...

L'UNSA-Éducation ne peut se satisfaire de la préparation de rentrée telle qu'elle est annoncée pour notre département. Les collègues sur le terrain font tenir l'école et sont au bord de la rupture. Le temps est venu d'entendre les besoins et de donner les moyens aux écoles de fonctionner dans l'intérêt des élèves et de tous les personnels.

Merci de votre attention.

Pour l'UNSA-Éducation

Christelle BOURDIER et Juliette CREPIEUX